


CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire :	Membres du Conseil d'établissement	
Date :	Mardi 27 janvier, 18h30	
Lieu :	Bibliothèque de l'école	

PROCÈS-VERBAL

	<p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p><i>Michel Lefebvre, parent</i> <i>Alexandra Marier-Bienvenue, parent</i> <i>Martin Deschamps (substitut parent)</i> <i>Virginie Lachance, enseignante</i> <i>Sophie Préfontaine, enseignante</i> <i>Josianne Desaultels, enseignante</i> <i>Annie Robert, technicienne au service de garde</i> <i>Josianne St-Jean, représentante du personnel de soutien</i></p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p><i>Gabriel Duquette, directeur</i></p> <p>PUBLIC</p> <p><i>Aucun public</i></p>	<p>ÉTAIENT ABSENTES</p> <p><i>Catherine Galarneau, parent</i> <i>Véronique Paradis, parent</i> <i>Marc-André Pelletier, parent</i></p>
<p>CÉ #27-01-2026-01</p>	<p>1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance <i>Michel Lefebvre et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.</i></p> <p>1.2 Nomination d'un(e) secrétaire Nomination (LIP 69) <i>Gabriel Duquette sera le secrétaire pour l'année scolaire 2025-2026.</i></p> <p>1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Michel Lefebvre. Aucun ajout de sujet n'est proposé. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sophie Préfontaine, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p>1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 25 novembre 2025 <i>Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Il est également projeté à l'écran. Aucune correction n'est proposée. Aucun vote n'est demandé.</i></p>	

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josianne Desaultels, il est résolu à l'unanimité;
D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

1.5 Suivis de la rencontre du 25 novembre 2025

1.5.1 Photos scolaires

À la suite de l'approbation de la compagnie de photos scolaires pour l'année scolaire 2026-2027 (Lumo Photo), Gabriel Duquette a communiqué avec celle-ci afin d'officialiser une entente. Il informe toutefois les membres du CÉ que la compagnie souhaite conclure un contrat d'une durée de trois ans, ce qui est conforme aux pratiques en vigueur. Cependant, une clause prévoyant un dédommagement en cas d'annulation avait été initialement exigée. Après négociations, le propriétaire de la compagnie a confirmé qu'aucun montant de compensation ne sera réclamé advenant une annulation effectuée avec un préavis de moins de quatre semaines. Les démarches avec cette compagnie se poursuivent donc.

Les photos scolaires auront lieu le vendredi 25 septembre.

1.5.2 Conférence

Une nouvelle option de conférence a été présentée en remplacement de celle de M. Robillard. Après consultation des directions du secteur de Beloeil, la conférence offerte par [La Boîte@Psy, L'anxiété : trucs et stratégies pour la prévenir et la contrer, a été jugée pertinente pour les parents](#). Les frais seront répartis entre les écoles participantes. Les démarches se poursuivent donc avec cette organisation afin d'offrir cette conférence à notre école au printemps prochain.

1.5.3 Campagne de financement

Les membres reviennent sur un courriel transmis par Gabriel Duquette le 11 décembre 2025. Celui-ci présentait une activité de financement originale, soit une commande de pizzas. Sur une base entièrement volontaire, les familles seraient invitées à commander de la pizza auprès de Jacques-Cartier Pizza, un commerce de Beloeil qui offre ce type d'activité. Un montant de 5 \$ par pizza vendue, ou un pourcentage des ventes (selon l'option la plus avantageuse), serait remis à l'école.

Considérant l'absence d'unanimité lors de la discussion initiale, les membres avaient convenu d'inscrire ce point en suivi à la présente rencontre du CÉ.

Ainsi, les membres du CÉ échangent à ce sujet et conviennent d'approuver l'activité de financement sous certaines conditions :

- qu'il s'agisse d'une activité unique;
- qu'aucune publicité ne soit faite auprès des élèves; la communication relative à cette activité sera transmise uniquement aux parents;
- que, si cette activité est envisagée à nouveau l'an prochain, les commerces de la région offrant ce type de financement soient présentés afin de permettre un choix éclairé et d'assurer une rotation équitable des commerces.

Les profits seront versés dans le Fonds à destination spéciale, avec l'intention de permettre à l'ensemble des élèves de vivre des activités spéciales.

Le vote n'est pas demandé.

CÉ #27-01-2026-03

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Virginie Lachance, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER l'activité de financement telle que présentée.

2. Adoption et approbation

2.1 Retour sur l'approbation par courriel (approbation - 7 décembre 2025) | *Mode de vie*

Gabriel Duquette indique que le mode de vie a été publié sur le site Internet de l'école. Celui-ci a également été transmis aux parents par l'entremise de l'Info-Parents du mois de janvier.

Le 7 décembre 2025, Gabriel Duquette a transmis un courriel aux membres du CÉ afin d'obtenir une approbation par courriel. Le mode de vie a été mis à jour afin de s'arrimer aux directives obligatoires du ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ), notamment en ce qui concerne l'usage du vouvoiement et des titres Monsieur Madame.

L'enseignement des comportements attendus demeure privilégié et le soutien aux comportements positifs est fortement valorisé. La cascade de conséquences et les gestes réparateurs demeurent conformes aux pratiques en vigueur.

Ces nouvelles règles sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de l'ensemble des membres (approbation par courriel), il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le mode de vie tel que précédemment transmis et présenté.

2.2 Grille-matières (approbation)

L'article 86 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant :

- de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;
- du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

Gabriel Duquette présente le projet de grille-matières 2026-2027 qui fait état de temps alloué à chaque matière. Ce projet a été élaboré avec la participation des enseignants, conformément à ce que prévoit l'article 89 de la LIP.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition Alexandra Marier-Bienvenue, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option (grille-matières) tel que proposé.

CÉ #27-01-2026-04

CÉ #27-01-2026-05

CÉ #27-01-2026-06

2.3 Service de garde | Modification aux règles de fonctionnement 2026-2027 (adoption)

Annie Robert présente les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027. Celles-ci ont été uniformisées à l'ensemble des écoles du CSSP. Elles seront déposées sur notre site Internet.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Virginie Lachance, il est résolu à l'unanimité; **D'ADOPTER** les règles de fonctionnement 2026-2027 du service de garde telles que présentées.

2.4 Activités de fin d'année | kermesse (approbation)

Gabriel Duquette revient sur deux activités de fin d'année proposées par le comité organisateur. Celles-ci auront lieu le lundi 22 juin prochain, soit une danse avec écouteurs et une kermesse.

Concernant la kermesse, la compagnie Récréation proposera des jeux de kermesse et animera certaines activités. Des bénévoles seront sollicités afin de soutenir le bon déroulement de l'événement.

Les coûts associés à ces activités sont les suivants :

- Kermesse : 3 127,33 \$
- Danse avec écouteurs : 2 329,39 \$
- Total : 5 456,72 \$

Un montant de 751,52 \$ est toujours disponible dans la mesure 15230 et servira, si toujours disponible, à réduire le coût total. Le solde restant sera financé par le Fonds à destination spéciale, conformément à l'intention de la campagne de financement, soit d'offrir des activités spéciales à l'ensemble des élèves.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est demandé.

CÉ #27-01-2026-07

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Virginie Lachance, il est résolu à l'unanimité : **D'APPROUVER** les activités de fin d'année telles que présentées.

3. Informations et affaires nouvelles

3.1 Semaine du personnel

Gabriel Duquette informe les parents que la Semaine du personnel se tiendra durant la semaine du 30 mars. Il s'agit d'un moment privilégié pour remercier et reconnaître le travail et l'engagement de l'ensemble des membres du personnel, qui contribuent chaque jour au bien-être et à la réussite des élèves.

3.2 Inscriptions 2026-2027

Il est important de procéder à l'inscription de son enfant durant la période officielle d'inscription qui a lieu du 2 au 13 février.

3.3 Fin de la 2^e étape et rencontres de parents

La fin de la 2^e étape est prévue le 6 mars prochain. Le bulletin sera disponible dans Mozaik Portail Parent le 11 mars. Les rencontres de parents se feront sur invitation.

3.4 Les Journées de la persévérance scolaire

Gabriel Duquette présente aux parents la formule retenue pour les Journées de la persévérance scolaire. Du préscolaire à la 6^e année, les enseignant(e)s souligneront la persévérance de deux élèves par groupe. De plus, parmi les élèves de 6^e année identifiés, deux d'entre eux recevront une distinction spéciale pour leur persévérance remarquable tout au long de leur parcours scolaire.

Au cours de la semaine du 16 février, la direction annoncera à l'interphone les noms des élèves sélectionnés par les enseignant(e)s. Un rassemblement aura lieu le 19 février à la 4^e période (13h20) au gymnase afin de présenter nos deux élèves de 6^e année. Les enseignant(e)s de ces élèves les présenteront et leurs parents seront invités à assister à cet événement.

4. Parole au public

5. Parole à la direction

Gabriel Duquette souligne le départ de notre secrétaire, Marine Hernandez, et tient à la remercier chaleureusement pour l'ensemble du travail accompli, sa douceur et sa proactivité à notre école. À la suite de l'affichage du poste en décembre dernier, Gitane Bouchard a été nommée nouvelle secrétaire de notre école. La transition s'effectuera le 2 février prochain.

6. Parole à la technicienne au service de garde

Annie Robert revient sur les journées pédagogiques du 5 janvier (105 enfants inscrits) et du 26 janvier (128 enfants inscrits). Elle présente également l'organisation des journées pédagogiques prévues les 12 et 13 février.

Elle souligne la complexité des remplacements lorsque des membres du personnel doivent s'absenter.

Elle revient sur le départ de notre secrétaire, Marine Hernandez, et tient à souligner l'ensemble de son travail au sein de l'école.

Pour conclure, elle présente une campagne de sensibilisation contre la violence dans les écoles.

7. Parole au soutien

Josianne St-Jean revient sur des ajustements nécessaires et positifs concernant l'arrimage avec le nouveau service ESCALE ainsi que la nouvelle organisation des surveillances des récréations. Elle souligne que le dialogue et une communication saine permettent de mettre en place des solutions efficaces face aux défis rencontrés.

8. Parole aux enseignants

Les enseignant(e)s reviennent sur la classe neige des élèves de 6^e année.

Ils abordent également la participation de plusieurs enseignant(e)s à la journée « Tous apprenants pour la réussite », et soulignent particulièrement la contribution d'Ariane De Lorimier, qui a présenté la CAP en lecture en 6^e année.

9. Parole aux parents

10. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP

Un retour sera fait à la prochaine rencontre.

11. Sujets divers

Aucun sujet divers

12. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

***EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Lefebvre, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER la levée de la séance à 20h25.***

CÉ #27-01-2026-08

(signature)

Michel Lefebvre, président

(signature)

Gabriel Duquette, directeur